

CONFIANCE EN DIEU

Puisque Dieu nous tient dans sa main
N'ayons jamais d'inquiétude,
Laissons à sa sollicitude
Le soin de notre lendemain.

Dieu pour nous ne fait rien en vain.
Défiance est ingratitude,
Puisque Dieu nous tient dans sa main
N'ayons jamais d'inquiétude.

Si grande est sa sollicitude,
Qu'il aplanira le chemin
Si le chemin devient trop rude

A notre faible pas humain.
Puisque Dieu nous tient dans sa main
N'ayons jamais d'inquiétude.

PAUL COLLIN.

SCÈNES DE LA VIE D'ÉTUDIANT

LES FRAIS D'UN SUICIDE

I

Et tirai avec une violence furieuse la sonnette, au n°... de la rue Sanguinet.

—Suis-je arrivé à temps ! pensai-je, désespéré, en attendant qu'on vint m'ouvrir la porte.

La figure revêche d'une maîtresse de pension apparut enfin, et une voix maigre, sortant d'un corps plein d'opulence, me dit sur un ton peu aimable :

—Avez-vous l'intention de briser la mécanique, monsieur ? Nous ne sommes pas sourds, ici !

Mais, sans laisser à cette respectable matrone le loisir de continuer ses réflexions, je m'écriai avec volubilité :

—Avez-vous entendu un coup de pistolet ou la chute d'un corps ? N'avez-vous pas senti les gaz délétères d'un réchaud ? Mais répondez donc ?

Et comme elle me regardait avec des yeux ahuris :

—M. Bernard est-il chez lui ? criai-je à pleins poumons.

—Certainement qu'il est chez lui, répondit la voix aigre en tremblant. Il n'est que onze heures, et M. Bernard ne se lève jamais avant midi.

Sans en écouter d'avantage, je montai l'escalier quatre à quatre, laissant derrière moi une femme persuadée qu'elle avait affaire à un échappé de la Longue-Pointe.

II

La raison de cette entrée intempestive dans une maison de pension de la rue Sanguinet, la voici :

Quelques instants auparavant, le facteur m'avait remis la lettre navrante qui suit :

Mon cher Ducolet,

La vie m'est à charge ! Les plus affreux malheurs s'abattent sur moi, ne me laissant aucune espérance pour l'avenir. Adieu ! A l'heure où tu recevras cette missive, ton vieil ami ne sera plus de ce monde. Que le ciel me pardonne ! Je te lègue ma blague à tabac et ma belle collection de pipes culottées. C'est tout ce qui compose mon actif.

Signé : BERNARD DUGUIGNON.

III

Étant donné les circonstances, pour la première fois de ma vie je m'élançai dans une voiture ; et le cocher, alléché par l'appât d'une récompense fantastique, mena son cheval ventre à terre jusqu'à la demeure de mon ami.

C'est en tremblant que j'ouvris la porte de sa chambre... Mes craintes ne m'avaient pas trompé ! L'infortuné était étendu sur son lit, sans mouvement, les bras pendant hors de la couchette... !

—Le malheureux ! Il s'est empoisonné, fis-je avec horreur.

Et, poussant un grand cri, je tombai sans connaissance.

IV

Lorsque je revins à moi, j'aperçus Duguignon debout qui me chatouillait le nez et les oreilles à l'aide d'une brindille de balai.

—Quelle drôle de manière tu as de réveiller les gens, dit-il en me voyant ouvrir les yeux. J'ai cru que le feu était à la maison, et comme je ne suis pas assuré, tu m'as donné une de ces émotions !..

—Et toi, tu n'es donc pas encore mort ?

—Eh non ! la réflexion m'est venue que je n'aurais pas de quoi payer mon enterrement. Aussi, ne voulant pas quitter cette terre avec des dettes, j'ai ajourné l'opération à des temps plus prospères.

—Voilà une bien mauvaise plaisanterie que je ne te pardonnerai jamais. On ne joue pas avec ces choses-là, mon cher !

—Une mauvaise plaisanterie ! tu es fameux ! On dirait que tu regrettes de m'avoir trouvé vivant.

—Mais encore, pourrais-tu m'expliquer cette lettre ?..

—Ah ! mon ami, fit-il avec la plus sombre expression du désespoir, elle m'a trahi !

Et il se laissa tomber si lourdement sur sa couchette, que les bois vermoulus cédèrent avec fracas.

—Mon lit qui donne sa démission ! Il ne manquait plus que cela ! Seul le sommeil me rattachait à l'existence, et maintenant...

Il allait poursuivre ses doléances, quand la figure terrible de la maîtresse de pension apparut subitement, pareille au spectre de Banquo.

V

—Ah ! c'est vous, madame Chiard, quel bon vent vous amène ?

—M. Duguignon, vous devenez fatiguant, non seulement vous ne me payez pas votre pension, mais vous cassez mon mobilier, cela ne peut pas durer !

—Madame Chiard, vous apprendrez qu'on ne parle jamais de ces détails de ménage devant les étrangers, répliqua mon ami en m'indiquant d'un geste superbe. Croyez-moi, retournez plutôt à vos fourneaux et veillez à ce que la servante ne laisse pas traîner ses cheveux dans les pâtés, comme c'est son habitude. Cette fille deviendra chauve avant l'âge si elle continue ainsi !

—Ah ! c'est sur ce ton que vous le prenez ! Eh bien ! moi, je vous avertis que si demain matin vous n'avez pas payé et déménagé, j'irai chercher la police.

—Calmez-vous, madame Chiard, et n'insultez pas en ma personne la faculté de médecine. Oui, je déménagerai, puisque ma vue n'a plus pour vous les attraits d'un beau jour de printemps ; oui, je déménagerai, vous laissant en paiement, aux termes de la loi que je respecte, cette vieille valise qui orne le côté nord de ma chambre. Mais je vous préviens qu'aux termes de cette même loi, vous n'avez pas le droit de vendre ce que contient cette malle avant un an, sans vous exposer à toutes les rigueurs des tribunaux.

—C'est ce que nous verrons, hurla la bonne femme furieuse ; j'irai consulter un avocat.

—Ce sera peine perdue, madame Chiard, par la bonne raison que ma valise ne contient absolument rien que de la place pour y mettre quelque chose. Ah ! les temps ont été durs ! La picote ! L'insurrection du Nord-Ouest ! La faillite de la maison Robin ! Que sais-je, moi ! Vous devriez prendre en considération ces calamités nationales, que diable !

—J'ai mes taxes d'eau à régler, continuait madame Chiard en gémissant, je suis en retard avec la Corporation, et mon homme n'a pu voter aux dernières élections ; tout cela à cause de vous. Si vous croyez que la ville badine avec les taxes d'eau, vous vous trompez.

—De l'eau ! quel luxe inutile ! faites donc comme moi, buvez de la bière !

Il n'y avait rien à répondre à un argument aussi serré, et madame Chiard, abruti par la dialectique de mon ami, se retira en grommelant.

VI

—Oui, elle m'a trahi, reprit Duguignon tragiquement, elle, à qui j'aurais donné tout ce que j'avais — c'est-à-dire peu de choses et même rien du tout, mais c'est encore beaucoup quand on ne possède que cela. — Je lui offrais mes espérances, mon cœur, mon avenir et mes illusions ; elle a trouvé que ce n'était pas assez, et elle a choisi un Anglais, qui possédait un fonds d'épicerie. O prosaïsme des cœurs modernes ! Préférer la vente de la chandelle et des boîtes de sardines aux trésors intellectuels dont je l'aurais abreuvée ! Après un pareil coup, il ne me restait plus que la mort et son sinistre cortège, mais auparavant je voulais la voir une dernière fois, lui jeter à la face tout ce que

sa conduite avait d'indigne ; et, pourquoi ne pas l'avouer : j'avais aussi l'espérance se crêter de la fléchir peut-être ! Je me rendis donc hier soir à la demeure de ses parents. La première chose que j'aperçus dans le corridor fut une caisse de biscuits, présent de l'épicier rival. Pouvais-je lutter contre cette caisse de biscuits, derrière laquelle on voyait des flacons de cornichons à la mine appétissante ? Je compris l'inégalité de la lutte, et je m'enfuis, le cœur rongé par les noirs poisons de la jalousie. Que ne suis-je pas né avec les millions de Vanderbilt ! Je lui aurais donné tout le magasin de Dufresne et Mongenais, si cela avait pu lui faire plaisir !..

MAURICE O'REILLY.

(La fin au prochain numéro)

LES SOUVERAINS D'EUROPE

(Voir gravures)

GUILLAUME III (Alexandre - Paul - Frédéric - Louis), roi des Pays-bas, né le 19 février 1817, est fils du roi Guillaume II et de la reine Anne-Paulovna. Il a succédé à son père le 11 mars 1849. Il a épousé, en 1849, la reine Sophie-Frédérique-Mathilde, fille de feu Guillaume I^{er}, roi de Wurtemberg. Devenu veuf en 1839, il s'est remarié de nouveau en 1879, à la REINE DES PAYS-BAS (Emma-Adélaïde-Wilhelmine-Thérèse), née le 2 août 1858, fille du prince Georges-Victor de Valdeck-et-Pyrmont. Une fille est née de cette dernière alliance, à La Haye, en 1880.

NICOLAS I^{er} (Petrovitch-Niéghach), né le 7 octobre 1841, a été proclamé prince de Monténégro, à Cattigne, le 14 août 1860, après la mort de son oncle, le prince Danelo I^{er}. Il s'est marié, en 1860, à la

PRINCESSE DE MONTÉNÉGRO, MILÉNA, née le 3 mai 1847, fille du voyvode Pierre-Vucotich, vice-président du conseil d'Etat monténégrin. De cet hymen sont nés huit enfants, six filles et deux garçons.

LÉOPOLD II, roi des Belges (Louis-Philippe-Marie-Victor), souverain de l'Etat indépendant du Congo, né à Bruxelles, le 9 avril 1835, est fils du roi Léopold I^{er} et de sa seconde femme, Louise-Marie-Thérèse, princesse d'Orléans, fille de feu Louis-Philippe. Il a succédé à son père, le 10 décembre 1865, après avoir épousé, par procuration le 10 et en personne le 22 août 1853, la

REINE - MARIE - HENRIETTE - ANNE, archiduchesse d'Autriche, née à Budapest, le 23 août 1836, fille de feu l'archiduc Joseph-Antoine-Jean, palatin de Hongrie. Trois filles sont nées de cette union.

GEORGES I^{er}, roi des Hellènes, est né le 24 décembre 1845. Il a accepté, le 6 juin 1863, à Copenhague, la couronne de Grèce qui lui était offerte par l'Assemblée nationale grecque, en vertu du protocole signé, la veille, à Londres, par les trois puissances protectrices, la France, la Russie et l'Angleterre, sous la condition de l'annexion pure et simple des îles Ioniennes à la Grèce. Déclaré majeur le 27 juin 1863, il arriva au Pirée le 30 octobre et commença à régner le 31. Il a épousé, le 27 octobre 1867, la

REINE OLGA-CONSTANTINOVA, grande duchesse de Russie, née le 22 août 1851, fille du grand-duc Constantin-Nicolaïvitch. Six enfants sont nés de ce mariage, quatre garçons et deux filles.

ABDUL-HAMID, grand sultan de Turquie, né le 21 septembre 1842, trente-quatrième souverain de la famille d'Osman et vingt-huitième depuis la prise de Constantinople, est fils du sultan Abdul-Medjid-Khan ; il a succédé à son frère, le sultan Mourad V, le 31 août 1876. Les enfants sont au nombre de cinq, trois garçons et deux filles.

Les contributions pour le monde entier à l'œuvre de la Propagation de la Foi se sont élevées, en 1885, à 76,832,518 francs. Les Etats-Unis ont contribué sur ce montant pour 77,946 francs, et le Canada 11,426 francs. La France a donné 4,645,792 francs de plus que toutes les autres parties du monde.